



Genève en bref | Politique genevoise | Ma commune | Grand Genève | L'encre bleue | Herrmann | H | >

[Accueil](#) | [Genève](#) | Genève: «Nous craignons une disparition des camps de vacances»

[Séjours de loisirs à Genève](#)

«Nous craignons une disparition des camps de vacances»

Le Groupe de liaison genevois des associations de jeunesse veut une exception explicite au salaire minimum pour les camps de vacances.



Rachad Armanios

Publié: 31.03.2025, 17h03



Les camps de vacances pourront-ils encore fonctionner sur le bénévolat?

Getty Images



En bref:

- L'Association Cerebral a réorganisé ses camps de vacances pour respecter la loi fédérale sur le travail et le salaire minimum genevois.
- De quoi inquiéter tout le secteur des séjours de loisirs, dont le GLAJ-GE, dont une quarantaine d'associations organisent plus de 500 camps et centres aérés.
- Les subventions devraient être multipliées par sept pour maintenir l'offre actuelle.
- Le GLAJ-GE demande une clarification légale visant à garantir le système fondé sur le bénévolat indemnisé.

La loi fédérale sur le travail (LTr)? Le salaire minimum? À Genève, Cerebral a complètement réorganisé ses camps pour personnes en situation de handicap afin de se conformer aux lois en vigueur. Une situation qui fait trembler tout le secteur des séjours de loisirs, à l'instar du Groupe de liaison genevois des associations de jeunesse (GLAJ-GE). Questions à sa secrétaire générale, Anaïs Charlet.

Après l'avis de l'Office cantonal de l'inspection et des relations de travail sur Cerebral, le Canton a triplé sa subvention pour que l'association rémunère toutes les heures de présence, et ce, au salaire minimum. Le GLAJ-GE pourrait-il aussi être concerné?

Il regroupe plus de 70 associations organisant des activités pour les 0-25 ans. Même si nos associations ont un public et un fonctionnement différents de ceux de Cerebral, nous sommes préoccupés. Dès l'introduction du salaire minimum à Genève, nous avons identifié des incertitudes juridiques concernant le statut des moniteurs et monitrices de camps de vacances. Les autorités compétentes avaient indiqué que nous étions dans une «zone grise» et qu'aucune exception n'était prévue, tout en garantissant un statu quo. Aujourd'hui, ces assurances sont remises en question et il est impératif d'obtenir une clarification du cadre légal applicable.

La loi sur le travail (Ltr) nous préoccupe également, surtout si elle devait s'appliquer aux bénévoles, ce qui impacterait significativement les activités de nos membres. Étant donné qu'il s'agit d'une question fédérale qui pourrait toucher de nombreuses associations en Suisse, nous avons informé notre faïtière nationale, le Conseil suisse des activités de jeunesse.

Quelle somme serait nécessaire pour financer ces changements?

Chaque année, plus de 7000 enfants et adolescents participent à plus de 500 camps et centres aérés à Genève, organisés par une quarantaine de nos associations membres. Ces activités sont encadrées par des moniteurs et monitrices bénévoles, majoritairement des jeunes de 18 à 25 ans, qui s'engagent durant deux à trois semaines pendant les vacances scolaires.

Les modalités d'indemnisation varient selon les associations et les responsabilités exercées. Si ces fonctions devaient être soumises à un statut de salarié, il faudrait au moins multiplier les subventions des associations par sept.

Craignez-vous une disparition de ces camps?

Oui, c'est un risque réel. Les camps de vacances et autres activités bénévoles indemnisés jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale, le soutien aux familles et le bien-être des enfants. Ces activités sont également importantes pour les moniteurs et monitrices qui y développent des compétences et un sens des responsabilités, tout en suivant des formations. Ces jeunes bénévoles s'engagent par conviction. L'application du salaire minimum mettrait en péril la viabilité financière des associations, entraînant soit une hausse des subventions, soit une réduction de l'offre de loisirs, soit une augmentation des coûts pour les familles, excluant de nombreux enfants, surtout ceux de milieux modestes. Bien que l'augmentation des subventions soit théoriquement possible, l'ampleur des montants nécessaires rend cette solution peu réaliste.

Le GLAJ-GE soutient le principe d'une rémunération équitable, mais demande la reconnaissance de la spécificité du bénévolat indemnisé et du monitorat en camps de vacances.

Nous demandons une exception législative, comme pour l'agriculture ou les stages. D'autres cantons, comme Neuchâtel, ont intégré des exceptions pour les emplois de vacances et les salaires de minime importance. Nous appelons les autorités genevoises à suivre cet exemple afin de garantir la pérennité de ces activités essentielles à la cohésion sociale et au développement des jeunes.

NEWSLETTER

«Dernières nouvelles»

Vous voulez rester au top de l'info? «Tribune de Genève» vous propose deux rendez-vous par jour, directement dans votre boîte e-mail. Pour ne rien rater de ce qui se passe dans votre canton, en Suisse ou dans le monde.

[Autres newsletters](#)

Inscrit

Rachad Armanios est journaliste à la rubrique genevoise depuis août 2022 et couvre en particulier la politique cantonale. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

5 commentaires